

Conseil communal du 27 janvier 2021 | Budget 2021

Le groupe Proximité exprime un vote négatif pour les 3 points soumis au vote qu'ils justifient de la manière suivante :

- sur un plan général, considérant que l'avenir se prépare mieux en ayant une bonne vue sur le passé, nous constatons que depuis quatre ans, les dépenses prévues dans la plupart des secteurs marquent des croissances débridées. Ainsi, en dépenses ordinaire, nous constatons une croissance de 10 % de 2016 à 2021, soit 2% par an, alors que sur les 22 années précédentes, les index bien pris en comptes, la croissance totalisait 14 %,soit 0,6 % par an. CROISSANCE de dépenses presque QUADRUPLEES Alors que la croissance de population ne totalisait que 3,5 % pour 2016/2021 et 3,6 % sur les 22 années précédentes. Cette croissance n'est pas acceptable pour notre population, le budget présenté n'a visiblement pas été travaillé par un « comité de la hache », une fois, deux fois ... jusqu'à retrouver une ligne normale, en phase avec le développement de notre population. En conclusion, le budget présenté doit être retravaillé en profondeur dans plusieurs secteurs avant de pouvoir l'accepter dans son ensemble, comme nous souhaitons le faire ce soir pour le Cpas, l'Enseignement ... et d'autres.

- sur un plan particulier, malgré les recettes annuelles de précompte immobilier en hausse de € 2 millions (+20%), le budget ordinaire 2020 et 2021 n'est mis à l'équilibre que par un prélèvement dans les réserves des exercices antérieurs. Les conseillers regrettent le manque de maîtrise des dépenses en constante augmentation.

Pour le budget extraordinaire, les conseillers Proximité souhaitent connaître les projets qui seront réalisés de manière prioritaire en 2021 dans la liste exhaustive présentée de € 13,9 millions.

Le Directeur financier rappelle d'ailleurs que la commune réalise annuellement des projets extraordinaires pour un montant de € 4 millions.

Etienne Dubuisson, Michel Coenraets et Thierry Bennert